



Édito

La Métropole, faut-il en être ou non ?

Le débat est engagé suite aux propositions de la Commission Balladur de créer en France onze métropoles autour des villes les plus importantes de notre pays. Il s'agit de permettre aux grandes agglomérations de répondre de façon efficace aux principaux défis auxquels est confronté le développement local : transports, santé, éducation, aménagement de l'espace et protection de l'environnement, maîtrise de l'urbanisation et, bien sûr, compétitivité économique. La création des métropoles prendra place dans la nouvelle architecture des pouvoirs locaux dont chacun s'accorde à reconnaître la nécessité.

Le millefeuille administratif français (Etat, régions, départements, pays, cantons, communes, communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomération, syndicats intercommunaux,...) et l'émettement des compétences qui en est la conséquence ne permettent pas la définition d'un projet global cohérent pour un territoire donné.

Il est en outre générateur de dépenses inutiles alors que depuis de trop nombreuses années, quel que soit le pouvoir en place, les déficits publics explosent.

Les communes du canton de La Brède font déjà partie des 93 communes de l'agglomération bordelaise soumises au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'aire métropolitaine.

Devenues essentiellement résidentielles, les activités rurales y étant maintenant résiduelles, nos communes sont davantage tournées vers la ville.

Les modes de vie, les activités professionnelles, les aspirations en terme d'équipements et de services des périurbains que nous sommes sont de type urbain plus que rural.

Faut-il, dans ce contexte, avoir peur d'un rapprochement institutionnel avec les autres communes de l'agglomération ?

Attendons de voir ce qu'un éventuel projet en ce sens pourrait nous réservé.

Il nous faut, dans l'intervalle, nous garder de tout à priori, de toute simplification hâtive, de tout argument démagogique (hausse prévisible des impôts, perte d'identité, ...)

En raison de leur positionnement politique, les majorités du Conseil Général et de la Communauté de Communes de Montesquieu ont choisi d'entrer sans plus tarder sur le sentier de la guerre.

Parce que nous sommes mus par le seul souci de notre intérêt collectif bien compris, nous avons, quant à nous, pu juger plus prudent d'attendre.

Michel DUFRANC
Maire de La Brède

La Brède, Ville de Culture

Pour la première fois, samedi 19 septembre, Montaigne et Mauriac étaient réunis sur les terres de Montesquieu au Château de La Brède. Pari audacieux préparé depuis plusieurs mois par la Municipalité, cette journée a rassemblé auteurs, personnalités locales et passionnés de littérature autour d'un programme riche et varié : concert, évocations, dédicaces et création théâtrale.

L'écrivain et journaliste Gilbert Mercier a reçu le prix littéraire de la Ville de La Brède et du Cercle des amis de Montesquieu pour son roman « **Madame Péruvienne** » qui retrace l'histoire de Madame de Graffigny, une femme écrivain du XVIII^e siècle.

Majestueux !

Michel SUFFRAN et la troupe de la « Compagnie du Si » avaient le sourire après la première représentation de la pièce « *La terrasse de Malenciel* ». La rencontre des « trois M » a séduit un public venu nombreux.



toutes les photos sur www.labrede-montesquieu.com

JEUNESSE

Sport et culture au périscolaire



Depuis de nombreuses années déjà, le service Jeunesse organise, dans le cadre de l'accueil périscolaire, une initiation aux différentes activités sportives et culturelles, destinée aux enfants âgés de 4 à 11 ans. Ces écoles multisports et multiculturelle ont repris leurs activités début octobre.

Activités gymniques, athlétiques, jeux collectifs, jeux de ballon, rollers et escrime pour l'école multisports ; initiation au chant, à la poterie et au théâtre pour l'école multiculturelle. L'objectif est de permettre aux enfants de pratiquer toute l'année une multitude d'activités.

Informations et fiches d'inscriptions sont disponibles sur les lieux d'accueil périscolaire :

Accueil Maternel : 05 56 78 47 52

Accueil Primaire : 05 56 20 28 78

Direction : 05 56 78 51 13 / 06 26 74 43 25

Vacances d'octobre :

penser à s'inscrire

Ouverture de l'accueil de Loisirs « Les Marmottes » du **26 octobre au 3 novembre 2009** de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 3 à 12 ans.

Inscriptions du 12 au 21 octobre

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30 à l'Accueil Périscolaire de l'école maternelle auprès de Belinda Gelly

- Sur rendez vous auprès de Fabienne Constantin au 05 56 78 51 13

Restauration Collective Le nouveau cuisinier fait sa rentrée

Depuis le mois de septembre, Patrice GEORGE est le nouveau cuisinier du service de restauration collective de la commune. Il remplace Didier BENNAC, appelé à de nouvelles fonctions dans une autre collectivité.

Employé par la société « SRA Ansamble », sa mission est d'assurer la préparation de plus de 350 repas quotidiens, tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires, d'encadrer l'équipe et de gérer l'approvisionnement.

Le saviez-vous ?

Une journée dans ce service, c'est :

- 3 personnes à temps complet et un cuisinier
- 25 à 30 repas portés à domicile pour les personnes âgées
- 100 à 110 repas à l'école maternelle en 2 services
- 210 à 220 repas à l'école primaire en 2 services
- 70 repas le mercredi au centre de loisirs



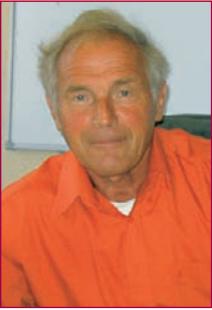
« Patrice GEORGE entouré de Michelle ANCHOL, second de cuisine et de Stéphanie DAUCHELLE, aide cuisinière. »

GRIPPE A : SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 2009

Depuis la fermeture de l'école des Lucioles pour une durée d'une semaine, il n'y a pas eu de propagation importante du virus sur la Commune. La situation est stable, aucune fermeture de classes n'a été nécessaire dans les établissements scolaires publics. Les mesures de prévention semblent porter leurs fruits, les règles d'hygiène doivent être poursuivies.

Au niveau départemental, la campagne de vaccination est en cours de mise en œuvre, elle devrait débuter début octobre. La Commune de La Brède dépendra du centre de vaccination de Villenave d'Ornon qui devrait être installé à l'Hôpital Robert Picqué.

Pour des informations en temps réel, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la commune où nous avons créé une rubrique : www.labrede-montesquieu.com - de même que le site officiel dédié à la pandémie www.pandemie-grippale.gouv.fr



HOMMAGE À RAYMOND DELILLE

Raymond Delille s'est éteint à l'hôpital Haut Lévèque le 29 septembre au soir à l'âge de 66 ans. Depuis quelques semaines il se savait condamné. Il a préparé son départ avec une lucidité et un courage qui ont forcé notre admiration.

Il avait terminé avec le grade d'inspecteur du travail dans l'agriculture une carrière professionnelle commencée dans le service de l'équipement.

Sa vie personnelle a été marquée par plusieurs épreuves pénibles dont la disparition prématurée de son épouse.

Pour autant, Raymond était un gai compagnon. Il nous avait rejoints au Conseil Municipal en 1995 après avoir œuvré plusieurs années au Comité des Fêtes. Réélu en 2001, je lui avais confié entre autres tâches (il était aussi membre du Centre Communal d'Action Sociale) les fonctions d'adjoint chargé des Relations Humaines.

A ce poste, il lui est revenu de mettre en application la réforme des 35 heures au sein de notre administration communale, puis de créer le Comité Technique Paritaire, sorte de comité d'entreprise municipal. Il s'est acquitté de ces tâches avec succès. Plus largement, Raymond a participé tout au long des 13 années qu'il a consacrées au service de la Collectivité à tous les choix qui ont été les nôtres. Assidu, il ne manquait jamais nos réunions de travail hebdomadaires. Il participait aussi à tous les événements et manifestations qui rythment notre vie locale.

C'est avec beaucoup de peine que nous lui disons « A Dieu ».

Que son fils Xavier trouve ici le témoignage de l'amitié sincère de tous ses anciens collègues du Conseil Municipal ainsi que du personnel.

Un hommage public lui sera rendu en ouverture de la prochaine séance du Conseil Municipal le 12 octobre à 20h30 en mairie.

*Michel Dufranc
Maire de La Brède*

TRAVAUX

Programme de voirie 2009

Le mois de septembre a vu se réaliser d'importants travaux de réfection de voirie inscrits dans le programme pluriannuel d'investissement.

Au delà des travaux classiques de réparation et de remplacement des revêtements de surfaces de l'Avenue du Moulin, de l'avenue Charles Cante et du Chemin Prévost, la Commune poursuit son plan de développement des cheminement doux destinés à relier les quartiers au centre bourg.

Ainsi, la création d'une piste en calcaire, complétée d'une réfection de la chaussée, achève l'opération de restructuration du Chemin d'Avignon débutée en 2007. De nouveaux trottoirs multifonctions ont été créés ou améliorés Avenue E. Capdeville, depuis le croisement avec l'Avenue de l'Esprit des Lois jusqu'à l'école maternelle, améliorant ainsi l'accessibilité et la sécurité de cette artère importante. Le prolongement vers le collège sera traité l'année prochaine dans le cadre d'une opération globale de sécurisation et d'agrandissement de la zone de stationnement et d'accès au collège.



Restriction des usages de l'eau des petits cours d'eau en Gironde :

Un arrêté préfectoral du 24 septembre interdit jusqu'au 31 octobre 2009 tous prélèvements d'eau effectués par des personnes physiques ou des personnes morales sur l'ensemble des cours d'eau du département de la Gironde à l'exception de la Garonne, de la Dronne, du Dropt et de l'Isle.

OCTOBRE : LE VIN À L'HONNEUR

Les châteaux viticoles des Graves ouvrent leurs portes

Pour sa 13ème édition, le vignoble des Graves se met à l'heure du polar, les visiteurs découvriront les mystères du vin **samedi 17 et dimanche 18 octobre**. Dégustations, explications, animations, restauration... Tout un programme de festivités à découvrir sur <http://www.vins-graves.com>

Samedi 17, une randonnée pédestre commentée de 8 km au départ de la Brède reliera les châteaux viticoles pour sortir des sentiers battus ! 2 départs dans la journée au Pré de l'Espérance : Le matin, rendez-vous à 8h30 pour inscription. L'après-midi, rendez-vous à 13h30 pour inscription, même endroit.

Inscription gratuite mais obligatoire. Plus de renseignements auprès de M. ou Mme Vigneron au 05 56 20 34 14.

BRÈVES

Préparer et bien vivre sa retraite

Vendredi 23 et samedi 24 octobre aura lieu, au Hangar 14 de Bordeaux, le deuxième rendez-vous du Salon Préparer et Bien vivre sa retraite.

Organisé par les Caisses de retraite des régimes de base et complémentaires, ce rendez-vous est l'occasion pour les visiteurs de rencontrer -en un lieu unique- des professionnels pour préparer et profiter pleinement de cette nouvelle période de leur vie.

Hangar 14. Entrée gratuite.

www.preparerbienvivresretraite.fr/

Ramassage des déchets verts et encombrants

Mardi 20 octobre pour les déchets verts

Jeudi 22 octobre pour les encombrants

Inscriptions (au plus tard à 16 heures la veille du 1er jour de la collecte)

par téléphone (appel gratuit) : **O 805 020 002**

par internet :

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com ou
encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Plus d'infos sur www.cc-montesquieu.fr

Urbanisme : pensez au CAUE !

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel.

Avant d'engager des frais ou des travaux, consultez près de chez vous l'un des architectes conseillers du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde, organisme public départemental (CAUE) lors de ses permanences gratuites.

A La Brède, Madame Van der Elst vous accueille en mairie le troisième mercredi de chaque mois de 10h à 12h sur rendez-vous (venir avec photos des lieux et plans : cadastre ou autres) **tél. O5 57 97 18 59**

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufanc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Prosper • Tirage à 1500 exemplaires
Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède - 1 place Saint Jean d'Estampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : O5 57 97 18 58 - Fax : O5 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

Tribune libre

La Brède Ensemble

Certains de vos élus de la majorité sont aussi conseillers communautaires. Ils ont vocation à porter votre voix et à représenter les intérêts de notre commune au sein de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Vos 4 élus délégués font preuve d'une assiduité indiscutable au sein des nombreuses et diverses commissions et rendent compte régulièrement à l'ensemble de leurs collègues du Conseil Municipal, des dossiers intercommunaux en cours. Nous faisons le choix d'adopter une attitude résolument constructive et consensuelle au sein de la CCM lorsque les projets nous paraissent répondre aux enjeux et aux besoins des 13 communes de notre canton, car nous avons le souci d'être justes dans nos prises de position.

Néanmoins, notre devoir est aussi de manifester nos réserves, lorsque cela nous paraît nécessaire, que ce soit en matière de projets, de politique générale ou encore de choix budgétaires : la CCM disposant de moyens importants, ces derniers doivent être utilisés à bon escient.

www.labrede-ensemble.fr - contact@labrede-ensemble.fr

SOLIDARITÉ

l'aide au maintien à domicile

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées ou malades, dans les meilleures conditions possibles, le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède propose une multitude de services et notamment le service d'aide à domicile.

Ce service vous aide dans les tâches de la vie quotidienne comme le ménage, l'accompagnement à l'extérieur, l'aide à la préparation des repas ...

Le service social du CCAS évalue avec vous la nature de vos besoins, et constitue un dossier auprès de votre caisse de retraite ou du Conseil Général, pour une prise en charge financière de l'intervention.



Patricia Gras, Martine Beausoleil et Patricia David-Cetiner

Le CCAS emploie trois aides ménagères qui assistent trente-deux bénéficiaires dans leur vie quotidienne.

Pour tout renseignement complémentaire ou vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le CCAS au O5 57 97 76 92.

Soutien aux familles

Afin de favoriser l'accès des enfants aux loisirs sportifs et culturels, le CCAS peut accorder une participation financière de 50 € par enfant (jusqu'à 18 ans) aux familles les inscrivant à des activités associatives brédoises et dont le quotient familial n'excède pas 800 €.

Journée de l'amitié

A noter : Le Centre Communal d'Action Sociale organisera la traditionnelle Journée de l'Amitié de nos aînés **le mercredi 2 décembre**.

La Brède aux Citoyens

Etre élus de La Brède Aux Citoyens,
c'est aussi ETRE SUR LE TERRAIN

Nous avons recensé et transmis à la municipalité, une liste des panneaux de rues manquants ou illisibles, nous avons signalé le mauvais état d'un module du skate parc qui le rend dangereux, nous relevons régulièrement les problèmes de voirie, de fossés à faucher,...

Notre vision ne peut pas être complète, alors, si vous constatez des détériorations dans votre quartier, votre démarche auprès de la Mairie peut être individuelle, nous pouvons aussi être votre relais.

www.labredeauxcitoyens.fr ou tél O9 50 29 74 33